

# Les chiffres clés de la mobilité dans la métropole orléanaise

2017



**ORLÉANS**  
MÉTROPOLÉ

Naturellement Val de Loire

# SOMMAIRE

---

<b>Observer et analyser la mobilité</b> .....	p. 3
L'« open data », où en est-on ? .....	p. 3
La révision du PDU, où en est-on ? .....	p. 4
<b>À pied et à vélo</b> .....	p. 6
À pied .....	p. 6
À vélo .....	p. 7
À Vélo'+ .....	p. 8
À Vélo'Tao .....	p. 9
<b>En tram, en bus, en train</b> .....	p. 10
En tram, en bus .....	p. 10
En transport à la demande (résa'tao) .....	p. 12
L'accessibilité du réseau bus-tram.....	p. 12
En train.....	p. 13
<b>En voiture</b> .....	p. 14
En voiture particulière .....	p. 14
En poids lourd .....	p. 15
Le stationnement .....	p. 16
Les parkings relais tram (P+R) .....	p. 17
<b>Les risques et nuisances</b> .....	p. 18
La pollution de l'air .....	p. 18
<b>Sources</b> .....	p. 19

# OBSERVER ET ANALYSER LA MOBILITÉ

L'observatoire des déplacements et du Plan de déplacements urbains (PDU) a pour ambition non seulement d'observer, mais aussi de quantifier et d'analyser les principaux effets de la politique de mobilité d'Orléans Métropole.

Cette 4<sup>e</sup> édition des *Chiffres clés de la mobilité* propose une photographie de l'offre et des pratiques de mobilité sur notre territoire en 2017. Elle est basée sur un certain nombre d'indicateurs relatifs à la marche à pied, au vélo, aux transports en commun ou encore à la voiture.

C'est aussi l'occasion de faire le point sur les actualités liées à l'observatoire : la révision du Plan de déplacements urbains, l'ouverture des données mobilité (ou « open data ») mais aussi les expérimentations et études menées en 2017 autour des transports.

## — L'« OPEN DATA », OÙ EN EST-ON ? —

**L'« open data » est l'ouverture des données publiques sur le web. Orléans Métropole y travaille activement, notamment via l'observatoire des déplacements.**

Aujourd'hui, une quarantaine de jeux de données cartographiques sont disponibles sur le site national **data.gouv.fr** : tracé des lignes de tramway, aménagements cyclables, stationnements vélos...

Peu à peu, les données temps réel des différents services de transport sont également accessibles librement sous la forme de « webservice\* ».

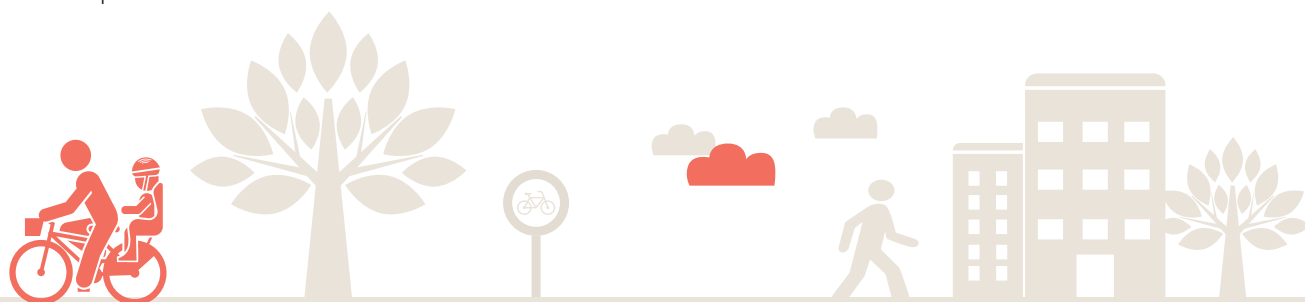
- Service Vélo'+ : nombre de vélos et de places disponibles en temps réel.
- Parking : nombre de places disponibles dans les parkings relais et les principaux parkings en ouvrage d'Orléans Métropole.

- Réseau Tao : horaires de passage, temps d'attente en temps réel des bus et trams...

Fin 2018, la disponibilité des bornes de recharge des véhicules électriques sera également accessible.

À travers le partage des données, les objectifs de la métropole sont de faciliter les collaborations entre les acteurs privés et les acteurs publics, d'alimenter l'écosystème d'innovation et d'apporter de nouveaux services aux usagers.

*\* Un « webservice » est un programme informatique permettant l'échange de données et la communication entre différentes applications, différents sites internet, intranet ou autres systèmes informatiques en temps réel, sans intervention humaine.*



# LA RÉVISION DU PDU, OÙ EN EST-ON ?

**Le Plan de déplacements urbains (PDU) est un document obligatoire qui définit les principes d'organisation du transport et du stationnement des personnes et des marchandises, tous modes confondus, à l'échelle de la métropole orléanaise.**

Le premier PDU a été adopté en 2000, et est révisé en moyenne tous les 5 à 10 ans.

La démarche de révision est l'occasion de mettre à jour le document pour prendre en compte les évolutions du territoire, mais également de mener une concertation

élargie avec un maximum d'acteurs : habitants, entreprises, associations, élus et techniciens des communes, du département, de la région et des pays limitrophes... La démarche de révision est donc souvent longue, de 2 à 3 ans.

Le PDU de la métropole orléanaise a été mis en révision en 2016. Après un diagnostic du territoire, de l'offre et de la demande de déplacements, des objectifs d'évolution des pratiques de mobilité ont été fixés pour ces prochaines années :

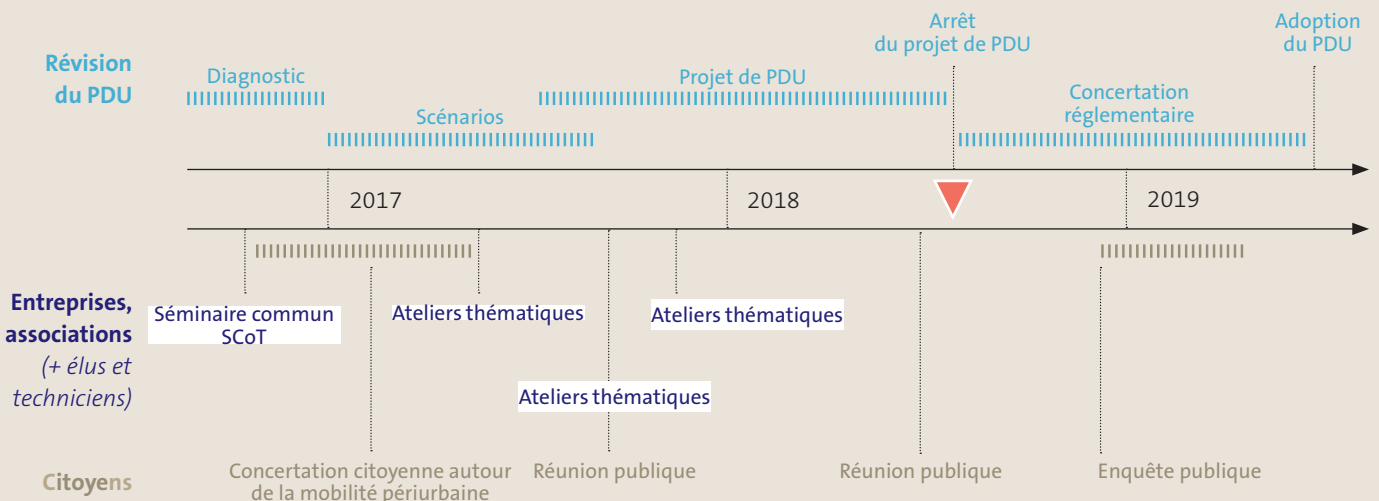
## — d' 1 déplacement sur 2

effectué en **voiture** à l'horizon 2028, avec un report vers **la marche à pied, le vélo, le covoiturage** ou **les transports collectifs**.



### Évolution projetée des parts modales des habitants

		Aujourd'hui		Horizon 2028
Marche à pied		26,5 %	↗	29 %
Vélo		5,5 %	↗	8 %
Transport en commun urbain		10,5 %	↗	12 %
Voiture en tant que conducteur		49 %	↘	41 %
Voiture en tant que passager		6 %	↗	8 %
Autres : deux-roues motorisés, taxi, avion...		2,5 %	→	2 %



Pour répondre à ces ambitions, un programme d'actions a été élaboré pour les 10 années à venir, autour de 5 axes stratégiques :


Développer   
un partage de la voirie  
plus équitable favorisant  
les modes alternatifs  
à la voiture individuelle

- Révision du Plan Vélo.
- Réaménagement de la RD 2020 nord et sud.
- Amélioration des franchissements de Loire pour les piétons et les cyclistes.
- ...



Articuler   
développement urbain et transport

- Création de deux nouvelles stations de tramway (CO'Met et Larry).
- Accompagnement du quartier Interives avec une offre de transport structurante (téléphérique, projet de transport en commun en site propre à long terme).
- Renforcement de l'offre de transport sur l'axe « Jean Zay-Droits de l'Homme ».
- ...

Accompagner les usagers et territoires vers une mobilité plus durable et innovante 

- Transformation progressive de la flotte bus en « 100 % électrique ».
- Développement d'une centrale de mobilité à moyen terme.
- ...



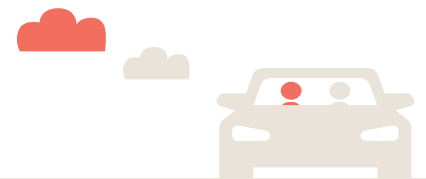
PDU 2019-2028

Étendre les solutions de mobilité au-delà de la métropole 

- Création d'aires de covoiturage et pôle d'intermodalité dans le cadre du projet d'élargissement de l'A 10.
- Réouverture de la ligne ferroviaire Orléans-Châteauneuf.
- ...

Renforcer l'attractivité des transports collectifs et des services mobilité 

- Aménagement pour améliorer la régularité et les vitesses commerciales des lignes fortes du réseau de bus Tao.
- Expérimentation de nouvelles offres de mobilité dans les secteurs les moins denses (transport à la demande dynamique, covoiturage...).
- ...

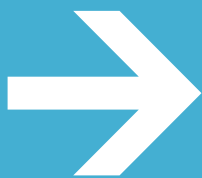


« Le projet de PDU a été arrêté par le conseil métropolitain en juillet 2018. Il sera adopté définitivement en 2019 après la prise en compte des remarques formulées dans le cadre de la concertation réglementaire. »



# À PIED ET À VÉLO

EN 2017



# À pied

— L'OFFRE —



**10 km**

d'aires piétonnes  
recensées



**3 km**

de zones de rencontre

(zones favorisant la cohabitation des modes  
de déplacement et le respect du plus  
vulnérable – vitesse limitée à 20 km/h)



— L'USAGE —



**26,5%**

des déplacements des habitants<sup>1</sup>

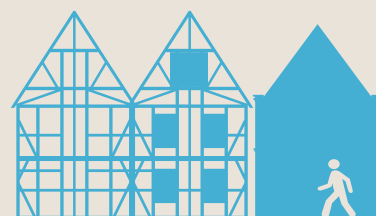


Rue de la République :

**+ de 10 000**

piétons en semaine,

**20 000** le samedi



Rue Sainte-Catherine :

**2 500**

piétons en semaine,

**+ de 5 000**  
le samedi

# À vélo

## — L'OFFRE —



**441 km**

d'aménagements cyclables

dont **361 km** spécifiques pour les cyclistes (de type piste, bande, double sens, couloir bus cyclable)

et **80 km** de zones apaisées (zone 30, aire piétonne, zone de rencontre)

**↗ + 5,5 km** aménagés en 2017



## — L'USAGE —

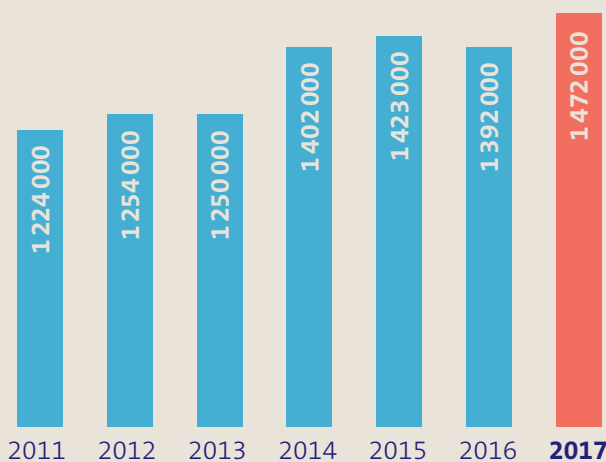


**5,5 %**

des déplacements des habitants<sup>1</sup>



Trafic cycliste annuel sur 9 points de comptage<sup>2</sup>



**↗ + 6 %** de trafic sur les 9 points de comptage de la métropole par rapport à 2016

**2 500**

cyclistes en moyenne ont franchi chaque jour la Loire en 2017

**60 %** sur le pont George V

**25 %** sur le pont Thinat

**15 %** sur le pont de l'Europe

**↗ + 8 %** de trafic par rapport à 2016

# À Vélo'+

Mis en place en 2007, Vélo'+ est un service de location courte durée et en libre-service de vélos à Orléans.

## — L'OFFRE —

**35** stations  
en 2017, avec la mise  
en service d'une nouvelle  
station à Sonis.

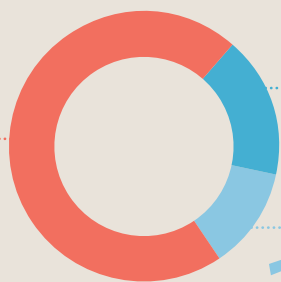
**360**  
vélos en 2017,

dont **170** avec possibilité d'assistance électrique.



## — L'USAGE —

**71%**  
d'abonnés standards



**17%**  
d'abonnés Tao

**12%**  
d'utilisateurs occasionnels

**2 105**  
abonnés annuels

↗ + 11 % par rapport à 2016

**28 039**

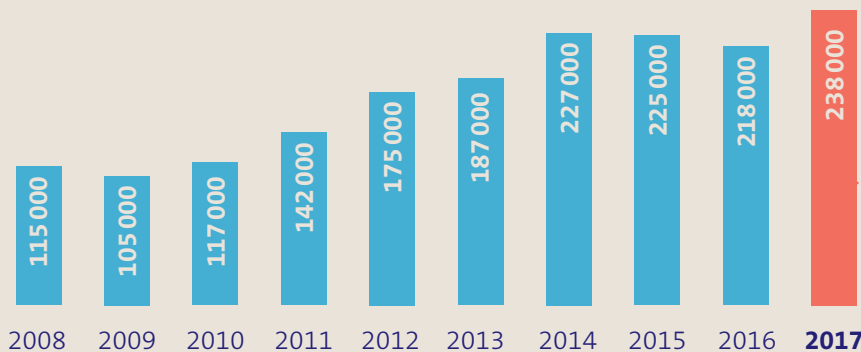
utilisations occasionnelles  
(jour ou semaine)

↗ + 19 % par rapport à 2016,  
en lien notamment avec le déploiement  
de lecteurs de cartes bancaires sur  
l'ensemble des bornes.

**238 000**  
emprunts en 2017

↗ + 9 % par rapport à 2016

Fréquentation du service Vélo'+ en nombre d'emprunts annuels<sup>3</sup>

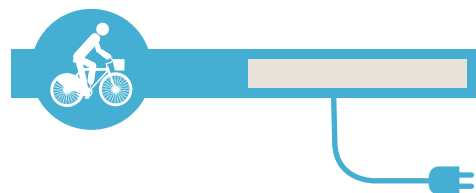




# À Vélo'Tao

Créé en juillet 2012, Vélo'Tao est un service de location longue durée de vélos sur la métropole (location de 3 à 12 mois).

## — L'OFFRE —



# 1 050

vélos en location en 2017,  
dont **700** à assistance électrique



## — L'USAGE —



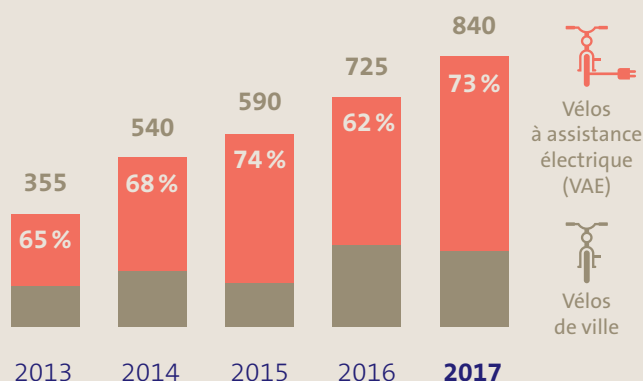
# 840

contrats signés en 2017

**↑ + 16 %** par rapport à 2016

dont **610** pour la location  
de vélos à assistance électrique  
(soit 73 % des contrats, contre  
62 % en 2016)

Nombre de contrats de location Vélo'Tao signés annuellement<sup>4</sup>



## Le saviez-vous ?

L'itinéraire « La Loire à vélo » traverse la métropole orléanaise et a été parcouru par près de **600 000** cyclistes en région Centre en 2017.

« La Loire à vélo » est une véloroute de plus de 800 km qui relie Cuffy (près de Nevers) à Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique) et permet de découvrir à vélo une très grande variété de paysages de Loire, ses châteaux, vignobles, villes et villages... Elle constitue le maillon le plus à l'ouest de l'EuroVelo 6 ou « véloroute des fleuves », itinéraire de 3 600 km de la mer Noire à l'Atlantique.

« La Loire à vélo » traverse la métropole orléanaise sur près de 20 km, en empruntant les levées de Loire à Saint-Denis-en-Val et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin, en passant par l'île Charlemagne et les quais d'Orléans.

En 2017, 593 000 cyclistes ont parcouru l'itinéraire en région Centre et ont généré plus de 21 millions d'euros de consommation.

Les cyclistes parcourant « La Loire à vélo » sont majoritairement des locaux (57 % d'excursionnistes). Mais les touristes sont de plus en plus nombreux (43 % des cyclistes) dont 1/3 en provenance de l'étranger – Allemagne, Pays-Bas et Royaume-Uni principalement.



Source : CRT Centre-Val de Loire

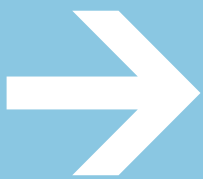
# En tram, en bus

Le réseau Tao est le réseau de transports en commun d'Orléans Métropole.



EN  
TRAM,  
EN BUS,  
EN  
TRAIN

EN 2017



## — L'OFFRE —



36

**lignes de bus dont 3 lignes à haute fréquence** (lignes 1, 2 et 3, toutes les 10 minutes en heure de pointe)



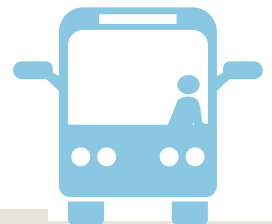
2

**lignes de tramway**



41,2 km

**par habitant.** Moyenne des agglomérations de + de 250 000 habitants avec TCSP : 37 km/hab.<sup>5</sup>



## — L'USAGE —



10,5 %

des déplacements des habitants<sup>1</sup>



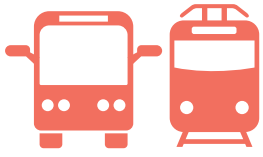
123

**voyages** par habitant. Moyenne des agglomérations de + de 250 000 habitants avec TCSP : 173 voyages/hab.

2,99

**voyages** par kilomètre parcouru

**+ 6,7 %** par rapport à 2016



**11 699 000 km**  
parcourus en 2017

**= stable** par rapport à 2016

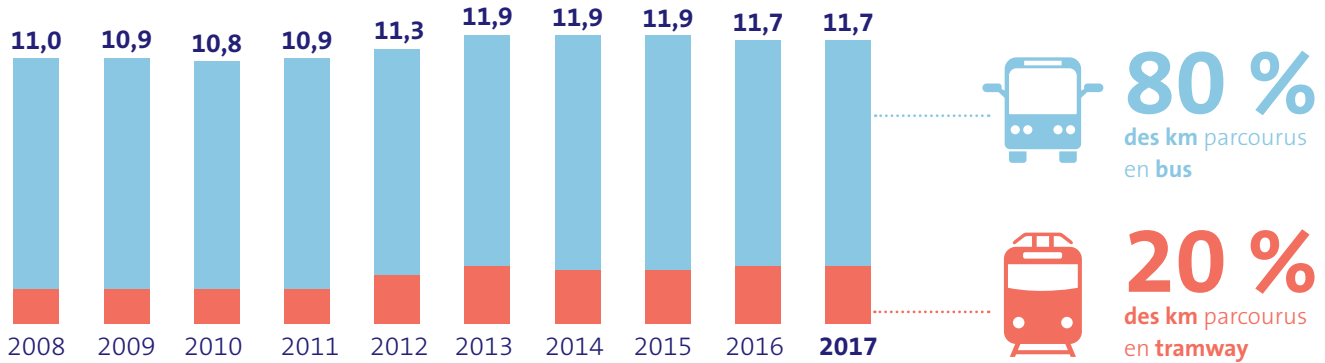


**20,13 km/h**

de vitesse moyenne commerciale

**= 20,1 km/h** en 2016

Évolution de l'offre kilométrique annuelle du réseau Tao (en millions de kilomètres)<sup>6</sup>

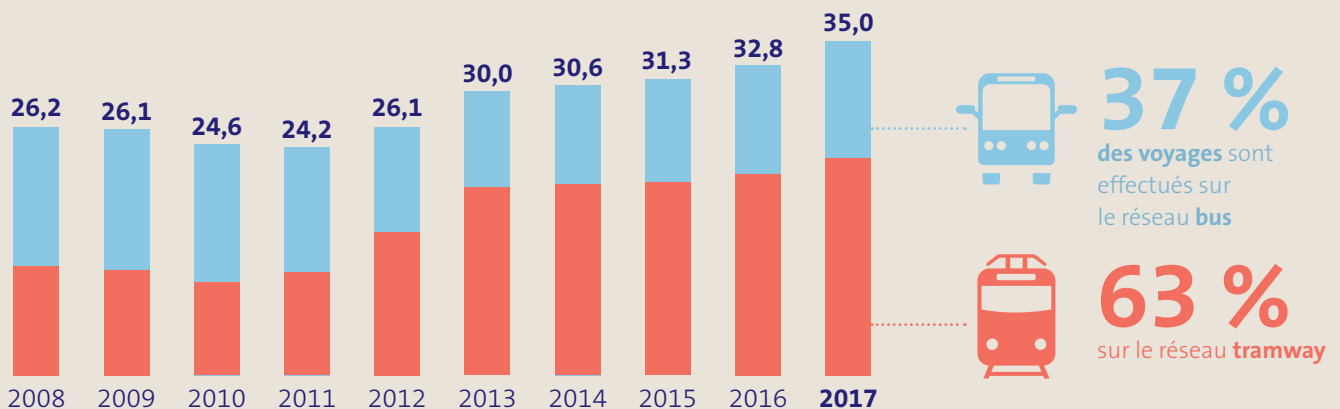


**34 990 900 voyages** en 2017

**↑ + 6,7 %** par rapport à 2016 soit + 2,2 millions de voyages supplémentaires



Évolution de la fréquentation annuelle du réseau Tao (en millions de voyages)<sup>7</sup>



# En transport à la demande (résa'tao)

Le service résa'tao est un service de transport à la demande qui vient compléter le réseau bus-tram sur les secteurs les moins denses du territoire. Il est expérimenté depuis septembre 2015. Le service fonctionne sur réservation et permet de rejoindre le collège du secteur, un pôle d'échanges bus, une station tram ou le centre-ville d'une commune.

## — L'OFFRE —

# 10 secteurs

de transport à la demande sur le territoire (en avril 2018, dans le cadre d'une expérimentation, les 3 secteurs situés au nord-est de la métropole ont été regroupés en un seul, résa'Est).

## — L'USAGE —



# 34 600

voyages effectués en 2017, avec en moyenne chaque mois 257 clients différents transportés et 29 nouveaux inscrits.

↗ + 18 % par rapport à 2016

# 3 zones

les plus fréquentées :

Résa'Bleu à Saint-Jean-de-Braye (35 % des voyages), résa'Vert à Olivet (20 % des voyages) et Résa'Violet à Saint-Denis-en-Val (18 % des voyages).

# L'accessibilité du réseau bus-tram

## — L'OFFRE —



# 40 %

 des arrêts

sont aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite en 2017

# + 78

 quais

mis en accessibilité en 2017 (66 par la métropole et 12 par les communes)

# 100 %

des véhicules sont accessibles en 2017 (hors véhicules 9 places effectuant les services de transport à la demande)



**1** service de transport spécialisé (service TPMR), pour les personnes ayant des difficultés de déplacement (en fauteuil roulant, malvoyants, etc.)



## — L'USAGE —



# 80 %

des montées sont effectuées à des arrêts accessibles

# 67 %

des voyages sont réalisés sur des lignes totalement accessibles (arrêt et véhicule)



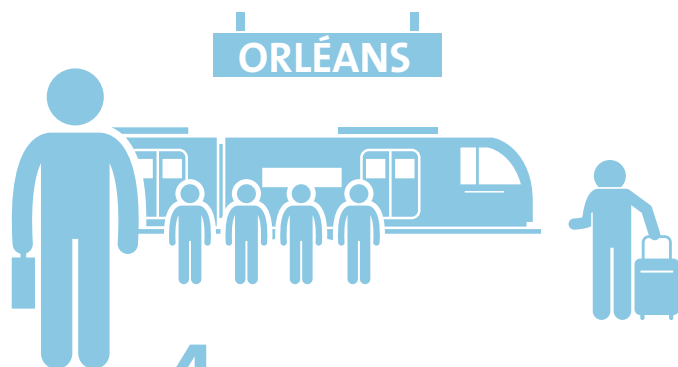
# 23 900

voyages effectués sur le service TPMR en 2017

↘ - 2,8 % par rapport à 2016

# En train

## — L'OFFRE —



## 4 gares

dont 2 gares nationales (Orléans, Les Aubrais, Saint-Cyr-en-Val, La Chapelle-Saint-Mesmin)

Avec un ticket ou un abonnement Tao, il est possible de voyager en train TER entre ces 4 gares.



## — L'USAGE —



## + 5 millions

de voyageurs annuels en 2016\*

↘ - 4,1 % par rapport à 2015

\* À la date d'édition de ce document, les données de fréquentation sur l'année 2017 n'étaient pas encore disponibles.

### Nombre de voyageurs annuels en 2016<sup>8</sup>

La Chapelle-Saint-Mesmin

7 600

Saint-Cyr-en-Val

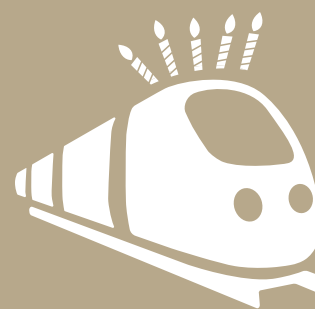
71 200

Les Aubrais

1 594 500 31 % des voyageurs

Orléans

3 419 400 67 % des voyageurs



## Le saviez-vous ?

La ligne B de tramway a fêté ses 5 ans en 2017.

La 2<sup>de</sup> ligne de tramway d'Orléans Métropole a été déclarée d'utilité publique en 2008, et mise en service le 29 juin 2012, après trois ans de travaux.

Un bilan socio-économique a été rendu public en 2017, 5 ans après la mise en service de la ligne B. Cette ligne de 11,3 kilomètres traverse 4 communes en 25 stations.

Sa plateforme est végétalisée sur 7 km, avec près de 1 400 arbres plantés. La ligne B connaît un vrai succès de fréquentation avec 28 000 voyages un jour de semaine, contre 21 600 prévus dans la DUP.

La ligne a permis un gain de temps et de confort pour les personnes qui prenaient le bus avant sa mise en service. Le report modal de la voiture vers le tram a été estimé à 27 % lors d'une enquête réalisée en 2016. Cela représente 7 700 véhicules évités en cœur d'agglomération un jour de semaine.

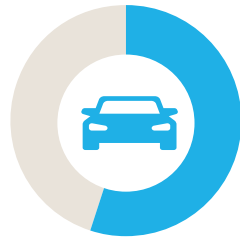
# En voiture particulière

— L'USAGE —



EN  
VOI-  
TURE

EN 2017



**55 %**

des déplacements des habitants<sup>1</sup>

↗ **+ 1,1 %** de trafic entre 2016 et 2017 sur l'ensemble des compteurs routiers suivis par l'observatoire du trafic de la métropole (hors autoroutes)



**+ de 110 700**

véhicules en moyenne ont franchi la Loire chaque jour en 2017 (hors pont de l'autoroute).

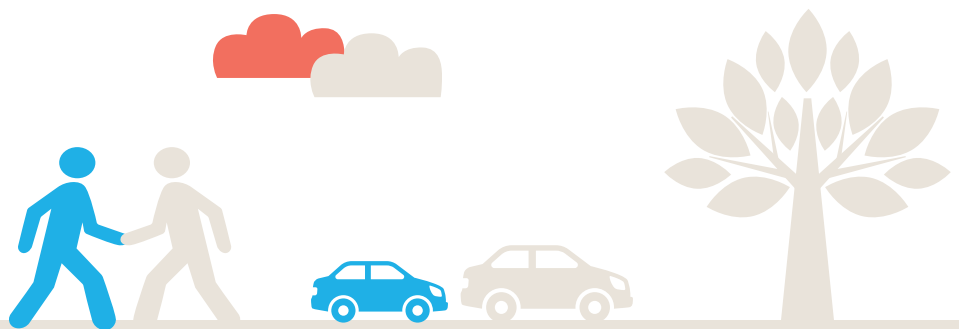
▬ Trafic **stable** entre 2016 et 2017 sur les 4 ponts de Loire

**42 %** sur le pont Joffre

**30 %** sur le pont Thinat

**19 %** sur le pont de l'Europe

**9 %** sur le pont George V





Après des baisses entre 2008 et 2012, **le trafic routier est en légère augmentation** dans la métropole depuis 2013, avec en moyenne

**0,4 à 1,7%**  
d'augmentation par an.

*Trafic moyen journalier sur la métropole orléanaise en 2017, tous types de véhicules motorisés confondus (voitures, poids lourds, deux-roues motorisés...)<sup>9</sup>*

52 273 Trafic moyen journalier annuel tout véhicule (TMJA)

> 7 500 véh./j

7 500 à 15 000 véh./j

15 000 à 25 000 véh./j

25 000 à 35 000 véh./j

35 000 à 50 000 véh./j

> 50 000 véh./j

Absence de données

# En poids lourd

— L'USAGE —

**6 %** de poids lourds

dans le trafic total suivi par l'observatoire des trafics routiers en 2017 (hors autoroutes)

**↑ + 0,5 %** de trafic poids lourds par rapport à 2016 (hors autoroutes)



**145 300**

**mouvements de marchandises** par semaine sur la métropole : **36 %** générés par la ville centre et seulement **11 %** par l'hypercentre



# Le stationnement

## — L'OFFRE —



**3 100 places**  
de stationnement payant

sur voirie en centre-ville d'Orléans en 2017

↗ **+ 200 places** supplémentaires par rapport à 2016 liées à l'extension du stationnement payant le long des boulevards Rocheplatte et Jaurès en octobre 2017



Près de  
**5 500 places**

dans les parcs payants fermés d'Orléans en 2017

▬ **stable** par rapport à 2016



## — L'USAGE —

↗ **+ 2 %** de fréquentation du stationnement payant sur voirie en centre-ville

*Évolution de la fréquentation du stationnement réglementé (nombre d'utilisations annuelles des stationnements, en milliers)<sup>10</sup>*

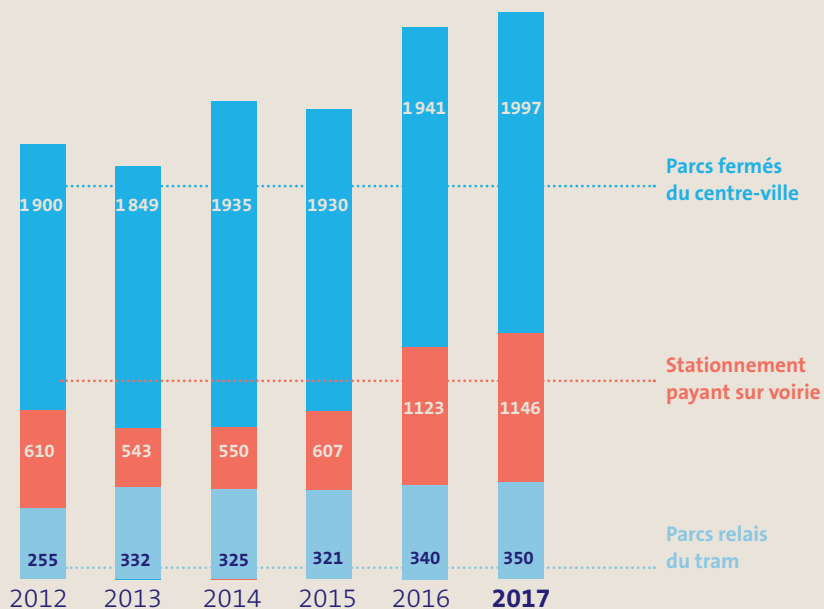
*Nota : Le calcul des données de fréquentation du stationnement sur voirie a été revu. Est présenté dans le graphique le nombre de transactions annuelles.*

↗ **+ 2,9 %** de fréquentation des parkings payants en centre-ville, malgré la fermeture pendant 5 mois du parking Patinoire

**+ 20 %** de fréquentation du parking Cheval Rouge

**+ 9 %** de fréquentation du parking Cathédrale

↘ baisse de fréquentation des parkings Gare (**- 10 %**) et Munster (**- 8 %**)





# Les parkings relais tram (P+R)

Situés à proximité immédiate de stations de tramway ou de pôles de correspondance bus et en périphérie d'agglomération, les parkings relais (ou P+R) sont des parcs de stationnement automobile réservés aux utilisateurs des transports collectifs. Ils permettent de stationner gratuitement et de façon sécurisée, tout en incitant à laisser sa voiture et à privilégier les transports en commun pour rejoindre le centre de la métropole.

## — L'OFFRE —



**12 P+R**

le long des 2 lignes de tramway



**1 929**

places offertes en 2017



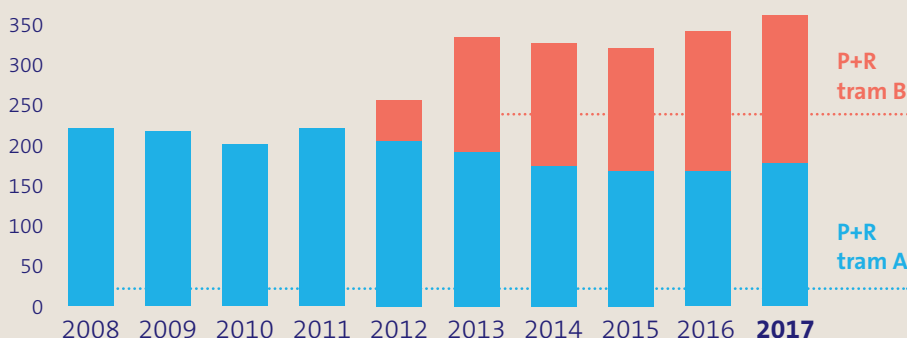
## — L'USAGE —

**↗ +2,9%** de la fréquentation des P+R par rapport à 2016.

La fréquentation des Parcs Relais de la ligne B continue sa progression en 2017, notamment dans les parkings les plus proches du centre d'Orléans, en lien avec l'extension du stationnement payant en hyper centre ou la saturation des P+R plus éloignés : P+R Pont de l'Europe (+29 %), Rol Tanguy (+26 %), et Gaudier Brzeska (+23 %). La fréquentation des Parcs Relais de la ligne A a baissé en 2017 suite au fort impact des travaux réalisés sur la ligne A durant l'été.

Évolution de la fréquentation des P+R (nombre d'utilisations annuelles, en milliers)<sup>11</sup>

Note : la fréquentation des P+R Bustière et Libération, en accès libre, n'est pas intégrée.



## Le saviez-vous ?

Plusieurs expérimentations ont été lancées en 2017 autour de l'usage de la voiture.

### Stationnement connecté autour de la gare d'Orléans

Depuis septembre 2017, une expérimentation est en cours sur une centaine de places de stationnement autour de la gare d'Orléans (avenue de Paris, rue Albert 1<sup>er</sup> et une partie de la rue Émile Zola). Des capteurs ont été installés et détectent les places disponibles *via* des analyses d'images. Le dispositif permet ensuite, depuis un mobile, de connaître la disponibilité des places en temps réel, il suffit pour cela de télécharger l'application « ParkingMap ». En moyenne, 30 à 50 utilisateurs différents testent chaque jour ce dispositif, qui devrait peu à peu être déployé sur de nouveaux secteurs du centre-ville d'Orléans.

### Aide au covoiturage « domicile-travail »

En novembre 2017, pour 6 mois, une expérimentation autour du covoiturage domicile-travail a été lancée : les trajets « domicile-travail » effectués en covoiturage *via* l'application WayzUp/Klaxit étaient gratuits pour les habitants et personnes travaillant sur la métropole d'Orléans. Ce coup de pouce financier avait pour objectif de développer la pratique et d'identifier le potentiel d'usage. Près de 900 personnes se sont inscrites sur l'application, 156 ont covoituré, avec en moyenne 70 covoiturages financés par semaine, d'une distance moyenne de 20 km. Ces résultats mitigés n'ont pas permis de poursuivre l'expérimentation et d'autres solutions sont à l'étude pour développer l'usage du covoiturage sur le territoire.



# LES RISQUES ET NUISANCES

**EN 2017**

**6 jours / 7**

la qualité de l'air est qualifiée de « bonne » ou « très bonne », selon l'indice ATMO\*

## Aucun dépassement

de la valeur limite en NO<sub>2</sub>\*\* (dioxyde d'azote, polluant principalement d'origine routière)

\* L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air quotidienne sur une échelle qui va de 1 (indice très bon) à 10 (indice très mauvais). Son calcul est basé sur les teneurs en 4 polluants, le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>), le dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>), les particules ou poussières inférieures à 10 microns (PM10) et l'ozone (O<sub>3</sub>). Cet indice donne une indication et est suivi sur la métropole d'Orléans par l'association Lig'Air ([www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)).

\*\* Au niveau des 5 points de relevés implantés sur la métropole.

À la date d'édition de ce document, les données d'accidentologie sur l'année 2017 n'étaient pas encore transmises à l'observatoire, et les données 2016 présentait des erreurs. Les données d'accidentologie 2017 seront publiées lors de la prochaine édition.

# La pollution de l'air

Une amélioration de la qualité de l'air en 2017 par rapport à 2016 :



**42 jours**

où la qualité de l'air a été qualifiée de « moyenne à médiocre »

↘ **- 7 jours** par rapport à 2016



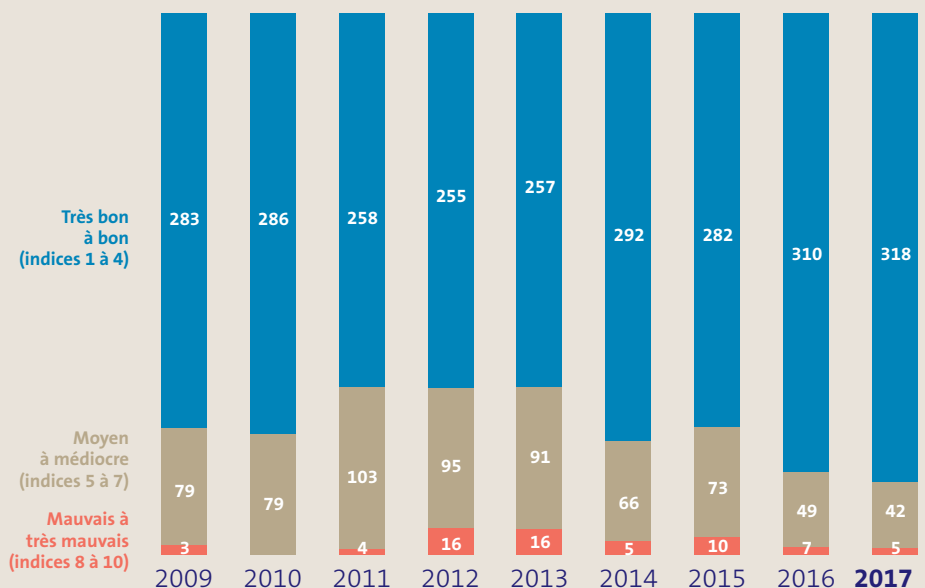
**5 jours**

où la qualité de l'air a été qualifiée de « mauvaise à très mauvaise »

↘ **- 2 jours** par rapport à 2016



Évolution de l'indice de la qualité de l'air (ATMO) en nombre de jours par an<sup>12</sup>



## SOURCES

---

- 1** — *Sondage parts modales 2014, TEST SA, Orléans Métropole*
- 2** — *Orléans Métropole*
- 3** — *Keolis Orléans*
- 4** — *Keolis Orléans*
- 5** — *UTP 2018, Chiffres clés du transport public 2016*
- 6** — *Keolis Orléans*
- 7** — *Keolis Orléans*
- 8** — *SNCF*
- 9** — *Département du Loiret, Orléans Métropole, Cofiroute, CEREMA*
- 10** — *Keolis Orléans, Orléans Gestion, Vinci Park*
- 11** — *Keolis Orléans*
- 12** — *Lig'Air*

## CONTACT

---

### **Orléans Métropole**

Direction de la Mobilité, des Transports urbains et du Stationnement  
02 38 78 75 75  
pdu@orleans-metropole.fr

Septembre 2018

Orléans Métropole – Direction de l'Information et de la Communication

**Conception graphique et illustration :**  **atmédia** - 02 38 78 04 78

**Les Chiffres clés de la mobilité**, élaborés grâce à la collaboration de nombreux partenaires, proposent une photographie de l'offre et des pratiques de mobilité sur la métropole orléanaise en 2017, grâce à différents indicateurs autour de la marche à pied, du vélo, des transports en commun, de la voiture, etc.

Dans la continuité des années précédentes, mais avec une très forte progression, l'année 2017 a vu se développer l'usage des modes alternatifs à la voiture : plus de 2 millions de voyages supplémentaires ont été réalisés sur le réseau Tao (+ 6,7%) et plus de 80 000 cyclistes supplémentaires ont été comptabilisés au niveau des compteurs vélos de la métropole (+ 6%). Le trafic routier a quant à lui continué sa progression, mais dans une moindre mesure (+ 1,1% par rapport à 2016).

L'année 2017 a aussi été l'occasion de développer l'ouverture des données publiques liées à l'observatoire, de poursuivre la révision du Plan de déplacements urbains et de lancer plusieurs expérimentations autour des mobilités (covoiturage, stationnement connecté...).

**ORLÉANS**  
**MÉTROPOLÉ**

Naturellement Val de Loire

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)  
#OrleansMetropole 